

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 45/1954 (1954)

Artikel: Genève
Autor: Grandjean, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-114243>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genève

Département

Dans la chronique de 1951, je mentionnais la nomination de M. René Jotterand aux fonctions de secrétaire adjoint du Département de l'instruction publique. Au début de la présente année scolaire, M. Jotterand a été chargé de la direction de l'enseignement primaire ; il reste secrétaire adjoint du Département. Ainsi l'opération, amorcée en 1951, a été heureusement menée à chef et très bien accueillie de tous.

Enseignement primaire

L'augmentation du nombre des élèves, qui a commencé en 1948, se propage de degré en degré au cours des années. La première vague a atteint les sixièmes primaires en septembre 1953 ; la deuxième, encore plus forte, est en cinquième. C'est dire que de nouvelles classes sont ouvertes chaque année. La Ville de Genève, à elle seule, a dû fournir deux cents locaux. Elle a, notamment, créé cinq classes dans le premier étage d'un immeuble locatif à la rue du Pré-Jérôme et six classes au rez-de-chaussée d'un groupe d'immeubles au Vidollet, etc. La Ville de Carouge a également dû installer deux classes dans un immeuble à la route de Veyrier. Toutes ces classes sont d'ailleurs fort bien conçues, avec vestiaires, salles de jeux, et les participants à la XVII^e Conférence internationale de l'instruction publique n'ont pas caché l'intérêt que suscitait cette conception.

A l'augmentation du nombre des classes correspond celle des candidats à l'enseignement. Il y en avait en 1953-1954 cent trente, répartis dans les trois années d'études pédagogiques. La distribution des brevets à trente-huit d'entre eux a eu lieu solennellement à l'aula de l'Université, le 18 juin 1954, leur nombre justifiant l'organisation d'une telle cérémonie ; cette innovation a remporté un plein succès.

Les nouveaux candidats aux études pédagogiques — porteurs de la maturité — sont admis après concours. Le règlement prévoyait que ce concours pouvait comporter un examen psychologique ; les circonstances n'avaient pas encore permis son organisation. Cette année, l'essai a été tenté. La nature de quelques-uns des tests a provoqué quelque bruit, dont un député s'est fait l'écho au Grand Conseil.

A la rentrée de septembre, des épreuves générales ont été organisées pour le français (orthographe, grammaire, vocabulaire) et l'arithmétique dans les 5^{mes}, 6^{mes} et 7^{mes} classes. Ainsi les instituteurs et les parents ont pu se rendre compte de la valeur de chaque élève par rapport à la totalité d'une « volée » scolaire, et de celle de l'ensemble de la classe. On peut aussi voir quelles sont les connaissances qui restent acquises après deux mois de vacances.

Les classes gardiennes sont passablement fréquentées. Mais elles avaient un caractère trop scolaire ; les élèves y faisaient avant tout leurs devoirs pour le lendemain. Un instituteur a été chargé d'établir un programme à la fois récréatif et éducatif comprenant des jeux, des lectures, des travaux manuels...

Après une expérimentation de plusieurs années, des feuillets de calcul, dans lesquels des dessins remplacent les énoncés, ont été introduits en première primaire. Le livre de cuisine « Mes recettes » destiné aux classes de fin de scolarité a été réédité après remaniement. Le manuel de géographie locale, œuvre de M. R. Uldry, est enfin terminé ; l'impression est en cours. Nos classes vont être dotées d'un manuel original qui sera, n'en doutons pas, fort apprécié.

Enseignement secondaire

La chronique de l'an dernier exposait les projets de construction d'écoles secondaires, rendues indispensables par l'augmentation actuelle — et future — des effectifs scolaires. Elle donnait une très bonne nouvelle : le 11 juillet 1953, le Grand Conseil avait voté quelque cent soixante millions pour des grands travaux, construction d'écoles secondaires comprise. Il fallut vite déchanter. Le 17 août, une demande de referendum était déposée contre la création des fonds nécessaires à ces travaux. Les 17 et 18 octobre, les électeurs refusaient les crédits, à une faible majorité.

Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil durent revoir leur programme, qui a enfin passé le cap dangereux. Mais, si personne n'ose contester ouvertement la nécessité de doter l'enseignement secondaire des bâtiments nécessaires, le nouveau crédit est réduit. Il faudra donc, au cours des années prochaines, en demander encore. Et le temps passe, alors que les élèves vont se presser à l'entrée des écoles. Les pavillons édifiés ici et là ne suffisent plus. Ce sont de grandes écoles qui doivent être construites.

Mentionnons pourtant l'inauguration des deux salles de gymnastique de la rue du Tir, très bien conçues, qui reçoivent les élèves de l'Ecole supérieure de commerce, ceux du Collège moderne et les étudiants de l'Université.

Des épreuves générales ont été organisées dans divers groupes de classes pour le français, l'arithmétique, la géographie, l'histoire. L'étude des résultats, confiée à M. Roller, du Laboratoire de pédagogie expérimentale, nous renseigne d'une façon sûre sur l'état de tel ou tel enseignement.

Au Collège moderne, un atelier-fabrique de jeux de formes, de dés, de bouliers, de marionnettes pour les écoles enfantines et de matériel destiné à l'enseignement des fractions, de la géométrie, de la géographie dans les écoles secondaires, a été ouvert à l'essai. Celui-ci a si bien réussi qu'il sera généralisé dès septembre 1954.

A l'Ecole d'horlogerie — division de l'Ecole des arts et métiers — un atelier de remontage-achevage, créé avec l'appui matériel et moral de l'Union des fabricants d'horlogerie de Genève et Vaud, permet de faire un nouvel apprentissage qui dure deux ans et demi.

L'Association des techniciens de Genève a célébré, le 19 juin 1954, le cinquantenaire de la sortie de la première volée des diplômés du Technicum. Lors des festivités, les techniciens ont visité les laboratoires du Technicum ; ils ont pu constater la qualité de l'appareillage mis à disposition des élèves.

L'enseignement professionnel a certainement, au cours de ces dernières années, réalisé de grands progrès. Il n'en est pas moins vrai que la formation professionnelle continue à préoccuper les autorités. Une commission d'experts a élaboré un projet de loi ; celui-ci est présentement soumis à une commission du Grand Conseil. Il est trop tôt pour indiquer maintenant le fort et le faible du projet des experts. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Un autre projet a été élaboré par le Département, qui rendrait obligatoire pour toutes les jeunes filles l'enseignement ménager post-scolaire. Actuellement, les élèves de l'Ecole supérieure des jeunes filles ne sont pas astreintes à le suivre. Nous verrons l'an prochain le sort que les autorités réserveront à cette proposition.

L'année scolaire a apporté son contingent habituel de représentations et de concerts scolaires. Celui donné par le groupe choral de l'Ecole supérieure des jeunes filles est à mentionner spécialement ; c'était la dernière fois — sauf aux « promotions » — que cet ensemble se produisait sous la direction de son fondateur, M. Albert Paychère, qui atteint, aux grands regrets de tous, l'inexorable limite d'âge.

Les ateliers d'émail et de céramique de l'Ecole des arts décoratifs ont participé à l'exposition de la Société lyonnaise des beaux-arts, à Lyon, ainsi qu'à l'exposition « Montres et bijoux », à Genève.

Les doyens du Technicum (Ecole des arts et métiers), des maîtres d'atelier et des élèves ont organisé l'exposition des modèles d'appareils conçus par Léonard de Vinci, qui avaient été gracieusement mis à notre disposition par l'International Business Machines Corporation. Cette exposition a remporté le plus grand succès et a attiré quelque 14 000 visiteurs, parmi lesquels les élèves de toutes les écoles secondaires qui ont fait des visites commentées par M. Speziali, un de nos maîtres secondaires.

Les « promotions » du Collège de Genève ont marqué le départ de M. Georges Zöller. Après une longue carrière dans l'enseignement et un passage à la tête de la police, M. Zöller a dirigé pendant treize ans le Collège. Il l'a fait avec un sens de l'humanité qui lui a valu l'estime et l'affection de tous. Maîtres, parents et élèves, tous l'ont fêté. Son successeur sera M. Henri Stehlé, maître de latin et de grec, qui entrera en fonctions à la prochaine rentrée des classes.

Enseignement supérieur

Quelques changements ont eu lieu dans le corps professoral de l'Université et des instituts annexes.

M. Emile Briner, professeur ordinaire de chimie théorique et technique depuis trente-six ans, a atteint la limite d'âge. Il n'a pas seulement été un excellent professeur, mais encore, en qualité de délégué du Sénat à l'Office d'entraide, un solide appui pour les étudiants. Il a reçu la médaille de l'Université. M. Bernard Susz, actuellement doyen au Collège, a été désigné pour lui succéder dans la chaire ordinaire de chimie physique.

Plusieurs nominations de professeurs extraordinaires sont intervenues. Ce sont celles de MM. Jean Rousset, pour l'histoire de la littéra-

ture française, Paul Geisendorf, pour l'histoire nationale. Quelques-uns étaient chargés de cours avant d'obtenir une chaire extraordinaire¹ : MM. Jean Lacour, pour le droit des transports, Pierre Bouffard, pour l'histoire de l'art. M. Georges Béné est devenu chargé de cours de physique générale, M. Charles Fournet, d'histoire générale de la littérature française.

A l'Institut de médecine dentaire, M. Jean-Noël Nally est devenu professeur de prothèse fixe.

A l'Ecole d'architecture, MM. John Torcapel, maître de l'atelier de 1^{re} année où il a rendu de très grands services, et Georges de Traz, (*alias* François Fosca), professeur distingué d'histoire de l'art et éminent critique d'art, ont atteint la limite d'âge. MM. André Gaillard et Raymond Reverdin ont succédé au premier, respectivement comme chef d'atelier et comme professeur d'éléments d'architecture ; M. André Beerli, à M. Fosca. Enfin, M. Claude Grosgrin a été nommé professeur de construction en première année.

Un doctorat *honoris causa* a été décerné à M. Adolphe Ferrière en considération de ses travaux dans le domaine de l'éducation.

Le Bureau du Sénat arrive cette année à l'expiration de son mandat bisannuel. M. Antony Babel termine son second rectorat, aussi brillant que le premier. Il est remplacé dans cette charge aussi lourde qu'honorifique par M. Henri de Ziegler, qui sera assisté par M. Wenger, vicedoyen, M. Baumann, secrétaire, et par les doyens des facultés. Seuls, parmi ceux-ci, deux seront nouveaux : MM. Paréjas, pour les sciences, qui reprend la charge de M. Wenger, et Yung, pour le droit, qui succède à M. Liebeskind.

Le regretté Marc Birkigt a créé un fonds de Fr. 500 000.—, qui sera géré par la Société académique et dont les revenus serviront à subventionner des recherches de jeunes savants, à fournir l'équipement nécessaire et à permettre des séjours d'études à l'étranger nécessités par ces mêmes travaux. Ce n'est d'ailleurs pas la seule libéralité de M. Birkigt : déjà l'Ecole de mécanique (division de l'Ecole des arts et métiers) a bénéficié d'une série de prix, créés de son vivant ; il a laissé aussi un capital de Fr. 50 000.— pour des bourses au profit d'élèves de cette école.

M^{me} Fred Firmenich, en souvenir de son mari, a donné à la Société Académique Fr. 100 000.— pour aider les étudiants en chimie.

La Fondation Rockefeller, ainsi que la Société Académique, toujours généreuses à l'égard de notre Université, ont fait diverses libéralités qui, jointes à celles d'autres donateurs qu'il serait trop long d'énumérer ici, contribuent à équiper convenablement notre haute école.

De grandes transformations ont eu lieu dans le bâtiment central de l'Université : Les services administratifs ont été groupés ; de nouveaux auditoires sont à disposition. L'Ecole d'interprètes dispose, notamment, d'une excellente salle d'interprétation simultanée. Le Foyer des étudiants, le bar ont été aménagés dans des locaux conve-

¹ Un lapsus, dont nous nous excusons, nous a fait écrire dans la chronique de l'an dernier que MM. Pasdermadjian et Comisetti avaient été nommés professeurs ordinaires ; c'est « extraordinaires » qu'il fallait lire.

nables et accueillants. Si ce n'est pas encore la rénovation complète de l'édifice de la Promenade des Bastions, c'en est, en tout cas, une étape importante.

Mais il ne suffit pas d'offrir des salles de cours et des laboratoires agréables aux étudiants. L'Association des anciens étudiants a constitué un comité d'action pour la création d'une cité universitaire. Des capitaux ont déjà été réunis et le succès des premiers appels semblent de bon augure. Les autorités fort libérales d'ailleurs dans l'aide matérielle accordée aux étudiants, ne peuvent que s'intéresser à cette question, importante dans une Université qui compte, sur 2783 étudiants et auditeurs, 55 % d'étrangers, dont beaucoup vivent dans des pensions ou dans des chambres meublées.

* * *

Le Bureau International du Travail a tenu à Genève une conférence qui s'est occupée de la situation matérielle du corps enseignant primaire et secondaire. A son tour, la XVII^e Conférence internationale de l'instruction publique, convoquée par le Bureau international d'éducation et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, tenue à Genève du 5 au 13 juillet 1954, s'est occupée de la formation et de la situation des professeurs de l'enseignement secondaire. Elle a entendu aussi les rapports des divers pays sur le mouvement éducatif pendant la dernière année scolaire. Cinquante-sept Etats étaient représentés, auxquels sept observateurs s'étaient joints. Parmi les délégations, on voyait celles de pays qui, depuis plusieurs années, n'étaient pas représentés à la conférence : la Pologne, la Hongrie, la Roumanie, et pour la première fois, l'Union des Républiques socialistes soviétiques, la Bielorussie et l'Ukraine. Il est remarquable de constater que ces délégués, venus de tous les continents, ont pu adopter, à l'unanimité, deux recommandations importantes, véritables chartes du maître secondaire.

Les délégués ont assisté à l'inauguration du stand suisse à l'Exposition permanente du Bureau international d'éducation. Les élèves de l'atelier des graphistes — c'est le nouveau nom des dessinateurs en publicité — avaient illustré, sous la direction de deux de leurs professeurs, les textes que nous avons préparés pour ce stand et qui montraient quelles sont les exigences des divers cantons suisses pour la formation des maîtres secondaires, et quelle est leur rétribution.

Henri Grandjean.